

2 Politique

Célébration en différé de la Journée nationale de la Femme à la présidence de la République, hier

25 compatriotes, exemples de la jeune génération, honorées

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

ELLES étaient nombreuses, hier matin, à prendre part à la réception offerte par le couple présidentiel au palais de la présidence de la République. A l'occasion de la célébration en différé de la Journée nationale de la Femme. Parées de leurs plus beaux vêtements, les Gabonaises ont commémoré avec joie l'événement ralié à leur cause, instauré, dans notre pays, depuis 1998. Et ce, afin de promouvoir leurs droits dans tous les compartiments de la vie et aider au développement d'activités socio-économiques.

Les membres du gouvernement et leurs épouses, les représentants du corps diplomatique et des organisations internationales, les responsables d'administrations publiques et privées, etc., étaient également présents à cette cérémonie au cours de laquelle 25 valeureuses compatriotes (même si certaines étaient absentes), s'étant distinguées chacune dans son domaine d'activité, ont été élevées dans l'Ordre national du mérite gabonais. Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a décidé de distinguer des femmes gabonaises qui, par leur action, contribuent au développement de notre pays, et qui sont des exemples pour les jeunes générations et suscitent de l'espoir quant à l'avenir du Gabon.

Le président de la République a plaidé en faveur d'un Gabon prospère, sans lois et attitudes discriminatoires à l'égard des femmes. Cet objectif, selon lui, ne peut être atteint tant que tous les outils nécessaires à leur épanouissement et autonomisation ne seront disponibles. A la fois mères, sœurs, épouses et filles, elles doivent amplement jouer leur rôle de vecteur de paix, de développement humain et durable.

"Pour cela, a-t-il dit, les défis à relever restent le renforcement des instruments légaux et réglementaires qui favorisent le respect des droits des femmes et la mise en place de mécanismes de soutien aux activités génératrices de revenus, afin de leur garantir une autonomie financière. Vous pouvez compter sur moi et l'investissement inlassable de la première dame pour aider à la réalisation des deux programmes identifiés dans le rapport sur la décennie de la femme...".

Et le numéro un gabonais d'ajouter : "Nous devons offrir à chaque femme et à chaque fille, un monde dans lequel elles peuvent exercer leurs libertés et leurs choix, connaître et comprendre tous leurs droits, notamment celui à



Photo : Ollomo Joseph

En ce jour spécial, le chef de l'Etat a offert un bouquet de fleurs à son épouse, invitant tous les hommes à en faire autant.



Photo : Ollomo Joseph

Le couple présidentiel posant avec les décorées aux grades de l'Ordre national du mérite.



Photo : D.R

A son tour, la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, a communiqué avec les invitées à cette réception.

l'éducation, au droit de vivre sans violence, et celui de contribuer à la prise de décision et de participer pleinement à la vie politique."

Pour l'heure, des réflexions sont en cours, à l'exemple des panels de discussion organisés, hier dans l'après-midi, par le ministère du Dévelop-

pement social et familial au Conseil économique et social (CES), notamment sur "L'accès des femmes aux métiers non conventionnels comme réponse à l'autonomisation socio-économique des femmes" et "Les pratiques sociales discriminatoires et violences comme entraves aux

ambitions professionnelles des femmes et des filles".

GRATITUDE • Ceci, comme indiqué par le ministre d'Etat Paul Biyoghe Mba au cours de la cérémonie, "il s'agit de proposer des pistes, afin de sortir la gent féminine des activités conventionnelles et de la propulser vers d'autres beaucoup plus valorisants, jusqu'ici réservés aux seuls hommes."

Femme de lettres et enseignante de carrière, Honorine Nguou, quant à elle, à exprimé sa gratitude, au nom de toutes les femmes, pour les actions déjà accomplies par le chef de l'Etat, notamment le décret instaurant la décennie de la femme pour la période 2015-2025, et à la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, pour l'engagement en faveur des couches les plus vulnérables : lutte contre le cancer et mise en place de structures de traitement et d'accueil à titre gracieux, promotion de la mère et de l'enfant, lutte contre le VIH/Sida, appui à l'éducation, etc.

Assurer l'indépendance des femmes par un meilleur accès à l'éducation, au travail et au pouvoir politique, c'est faire bénéficier à l'économie gabonaise de l'apport significatif de celles-ci. Ce sont des engagements forts que le gouvernement se doit d'honorer, a annoncé le président de la République. Parlant avec son cœur, Ali Bongo Ondimba s'est prononcé contre les actes de violence de toute sorte dont continuent d'être victimes la gent féminine en invitant les hommes à les protéger et à les chérir. Pour joindre la parole à l'acte, le chef de l'Etat a offert un bouquet de fleurs à son épouse, exhortant toute la gent masculine à en faire autant en ce jour spécial.



Photo : D.R

La joie était au rendez-vous de cette grandiose cérémonie.

Les distinguées aux différents grades de l'Ordre national du mérite

- Mme Marie-Madeleine Mborantsuo, en sa qualité de présidente de la Conférence mondiale des Cours constitutionnelles.

- Général de brigade Élisabeth Nyngomanda, en sa qualité de première femme grand Chancelier des Ordres nationaux. Ces deux dames ayant déjà obtenu toutes les distinctions possibles dans l'Ordre national du mérite, aucune médaille ne leur a été décernée. Toutefois, de par leur exemplarité, elles ont également été retenues, cette année, pour être distinguées dans le cadre de cette journée dédiée à la femme gabonaise.

Ainsi, ont été décorées :

Au grade de commandeur :

1. Mme Marie Eugénie Kamara, en sa qualité de première femme au poste de préfet.
2. Médecin général de brigade Béatrice Nguema Edzang, en sa qualité de Commandant de l'Hôpital d'Instruction des Armées Omar Bongo Ondimba

Au grade d'officier :

3. Rose Christiane Ossouka Raponda, en sa qualité de première femme maire de Libreville
4. Madeleine Berre, en sa qualité de première femme élue à la tête de la Confédération patronale gabonaise (CPG)
5. Sidonie Flore Ouwe, par son leadership en tant procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Libreville
6. Honorine Nguou, en sa qualité d'écrivaine et de défenseur des droits de la condition féminine
7. Justine Mintsa, en sa qualité de romancière et auteur de plusieurs œuvres reconnues au Gabon
8. Sylvie Bakong, professeur, maître de conférence, pour son expertise dans le domaine de l'acquisition des langues
9. Eugénie Eyeang, professeur, maître de conférence, pour son expertise dans le domaine de la didactique des langues
10. Manuela Bondo, en sa qualité de pilote d'avion.
11. Carmela Michelle Ngayis, en sa qualité de Directrice Adjointe de la Maison d'Alice qui accueille les personnes atteinte d'un cancer pendant leur soin

Au grade de Chevalier :

12. Céline Agnès Ondo Oyono, en sa qualité de présidente de l'association des veuves et des orphelins du Gabon
13. Ginette Bouanga, en sa qualité de présidente du syndicat des femmes commerçantes
14. Chantal Sarah Mbadinga, en sa qualité de pasteur qui prône la sauvegarde des valeurs familiales
15. Edith Massounga Delanglade, en sa qualité de présidente de l'association de Murim pour l'autonomisation de la femme.
16. Mireille Nzoubou Mpiga, en sa qualité de styliste modéliste, promotrice de la culture du mariage coutumier gabonais
17. Adriana Paula Mekui épouse Dewatcher, en sa qualité de Cartographe topographe engagée dans la lutte contre la déforestation
18. Jessica Allogo, en sa qualité d'entrepreneur dans le domaine artisanal
19. Gaëlle Biteghe, en sa qualité de Directrice Générale d'Ecobank
20. Scherelle Anabelle Boungotha, en sa qualité de présentatrice du journal TV
21. Daniella Mengue, en sa qualité d'animatrice et présentatrice du journal sur Gabon 24
22. Nadine Otsobogo, en sa qualité de réalisatrice ;
23. Nadia Origo, en sa qualité d'écrivaine et de fondatrice d'une maison d'édition
24. Josiane Matene, en sa qualité d'entrepreneur et initiatrice des Samba Professionnels
25. Mme Mougoula Ntoutoum, en sa qualité de présidente de la coopérative « Ndsile Diwoudje ».